

La Cité

Octobre 2020 // VOL. 3 // N°3

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

JARDIN DES ARTS :
RENOUEZ AVEC LA RIVIÈRE
DÈS LA FIN OCTOBRE!



Regarder vers l'avant

Comme tout le Québec, notre ville fera face à de nombreux enjeux cet automne, mais aussi dans les années à venir. En plus de relancer notre économie et de nous attaquer à la pauvreté ainsi qu'à l'itinérance, nous aurons à combattre les changements climatiques.

Saint-Jérôme a la chance d'attirer des investissements importants sur son territoire. Notre attractivité est signe que notre plan de match des dernières années porte fruit. Il est important de redistribuer notre richesse collective de façon à en faire profiter l'ensemble de la collectivité. À cet effet, je suis fier de l'acquisition du site de l'église Sainte-Paule, qui deviendra le lieu centre de notre action communautaire.

Les retombées économiques des grands chantiers en développement favorisent les nouvelles initiatives, mais aussi de meilleurs services et des infrastructures de qualité. Les défis de la pandémie ne doivent en aucun cas freiner notre détermination à poursuivre la transformation de notre ville en une cité de possibilités verte, équitable et prospère. À nous, ensemble, de nous donner les moyens de nos ambitions.

Au cours des derniers mois, nous avons vécu un moment de nos vies que personne n'est sur le point d'oublier. Encore aujourd'hui, plusieurs ressentent les répercussions de la crise. Avec la deuxième vague, ce n'est pas le temps de baisser notre garde. Je nous invite tout de même à entreprendre l'avenir avec confiance. La Ville a élaboré un plan de relance qui comporte des actions ciblées. Surveillez la présentation VSJ 2022 à vsj.ca et appropriiez-vous ce plan bâti pour vous.

Stéphane Maher
Maire de Saint-Jérôme

Modernisation du règlement relatif aux séances du conseil

Saint-Jérôme a profité de l'aménagement de sa nouvelle salle du conseil municipal pour moderniser son règlement qui encadre le déroulement des séances. Elle s'est appuyée sur une étude comparative des procédures des séances tenues par 14 villes du Québec afin d'actualiser son processus qui était le même depuis 2002.

Dorénavant, le conseil municipal répondra en priorité aux questions soumises par le biais du site Web vsj.ca et de la Centrale du citoyen. Ainsi, pour soumettre une question, vous devez remplir le formulaire électronique Parole aux citoyens ou téléphoner au 450 569-5000 avant 18 h le soir de la séance.

Notez qu'en raison de la pandémie, les séances du conseil municipal se tiendront à huis clos jusqu'à la fin de l'année. Pour les visionner en direct ou en différé, rendez-vous sur le site Web de la Ville.

Rappel concernant le compte de taxes municipales

La date limite du prochain versement de taxes municipales est fixée au 26 octobre. Rappelons qu'en raison de la crise, l'administration municipale avait pris la décision de repousser le paiement de mai à cette date. Le versement de juin a quant à lui été reporté au 14 décembre.

Par ailleurs, à compter du 1^{er} octobre, les taux d'intérêt et de pénalité seront de nouveau en vigueur.



Plan de relance



Saint-Jérôme lance un ambitieux plan de relance pour stimuler la vitalité économique et la richesse collective, favoriser la santé et la joie de vivre des citoyens ainsi que placer les équipes municipales au cœur du développement.

Pour aider la communauté à se relever de la pandémie, la Ville mettra en branle plusieurs chantiers d'ici 2022, notamment les suivants :

- Développer le centre urbain innovant
- Soutenir les entreprises locales
- Accélérer la mise en chantier de logements
- Soutenir les citoyens les plus vulnérables
- Animer et rendre la ville joyeuse
- Impliquer les partenaires et les acteurs socio-économiques

ACTUALITÉS



Pour accroître l'attractivité de Saint-Jérôme et relancer l'économie, des projets porteurs seront mis de l'avant dont celui du Jardin des arts. Pour tous les détails sur cette relance, surveillez le site Web vsj.ca!

Nouveaux services en ligne

La Ville de Saint-Jérôme poursuit son virage numérique en lançant un nouveau portail Web pour ses citoyens, dans un souci de développement durable. Ainsi, vous pourrez dorénavant recevoir votre compte de taxes municipales de façon électronique plutôt que par la poste et effectuer la gestion de vos permis municipaux en ligne.

Pour obtenir votre compte de taxes 2021 en ligne plutôt qu'en version papier, il suffit de vous inscrire sur le nouveau portail à vsj.ca. Les personnes non inscrites continueront de recevoir leur compte par la poste.

En ce qui concerne les permis, vous pourrez faire vos demandes, suivis et paiements par le biais du nouveau portail.

Pour le moment, seuls les permis suivants peuvent être demandés en ligne : piscine, solarium, abattage d'un arbre, affichage, construction, rénovation et agrandissement résidentiels, installation septique, puits et ponceau. Pour les autres types de permis, vous devez prendre rendez-vous auprès de la Centrale du citoyen, en composant le 450 569-5000.



Déménagement du refuge à l'église Sainte-Paule

Saint-Jérôme a procédé au déménagement de son refuge pour les personnes en situation d'itinérance sur le site de l'église Sainte-Paule. En raison de la pandémie et de ses enjeux, elle s'était mobilisée, il y a quelques mois, pour ouvrir rapidement un refuge temporaire à l'Institut régional des sports, avec la collaboration de ses partenaires. Plus de 200 personnes ont bénéficié des services offerts.

Durant l'été, l'administration municipale est allée de l'avant avec l'achat du site de l'église Sainte-Paule, lequel est appelé à devenir le lieu centre de l'effort communautaire jérômien pour les années à venir. Des travaux d'aménagement ont été réalisés pour sécuriser l'espace.

Il est à noter que les services d'entraide du diocèse, qui sont présentement offerts au sous-sol du bâtiment, seront maintenus pour une période de transition s'étalant sur les deux prochaines années.

Stationnements temporaires gratuits au centre-ville

Afin de stimuler l'achat local et la vitalité des commerces du centre-ville, l'administration municipale offre désormais des cases gratuites de stationnement d'une durée de 30 et de 60 minutes. Lors de votre prochaine visite chez votre commerçant favori, repérez les pancartes de stationnement gratuit sur rue!

Vous fréquentez souvent le centre-ville et aimeriez plutôt avoir une vignette de stationnement? Bonne nouvelle, vous pouvez actuellement profiter d'un rabais de 50% sur le prix des vignettes! Renseignez-vous auprès de la Centrale du citoyen au 450 569-5000.



AVISJ Pas encore inscrit au service d'alerte à la population?

Assurez-vous d'être joint rapidement en cas de mesures d'urgence.

L'inscription ne vous prendra que quelques minutes.

avisj.ca





Trois nouveaux parcs-nature de quartier

Afin de protéger ses espaces verts, de les mettre en valeur et d'offrir à ses citoyens des lieux de divertissement près de chez eux, Saint-Jérôme aménagera, d'ici novembre, trois parcs-nature de quartier. Plusieurs travaux seront réalisés dans le respect de la végétation existante, dont l'aménagement de sentiers en poussière de pierre, l'installation de bancs et de tables à pique-nique ainsi que l'ajout de supports à vélo.

Les parcs porteront le nom de parc des Roseaux, de parc de la Glacière et de parc de la Papetière. Notez que d'autres parcs-nature de quartier seront aménagés dans un avenir rapproché.

Encourager l'achat local, un sac à la fois

Dans le cadre de sa campagne d'achat local, Saint-Jérôme distribuera 25 000 sacs en papier aux commerçants. Rappelons qu'elle entend bannir, dès 2021, les sacs en plastique à usage unique sur son territoire, dans une perspective de protection de l'environnement. Faites comme tout le monde et achetez local!

Une école, un plus pour mon quartier

Convaincu de la nécessité d'investir dans la jeunesse, le conseil municipal a procédé à des modifications de zonage pour permettre la construction de trois nouvelles écoles, qui seront prêtes à accueillir les élèves au cours des prochaines années.

Saint-Jérôme a ainsi cédé trois terrains qui sont actuellement vacants, dont deux situés dans le secteur Bellefeuille. Les nouvelles constructions viendront répondre aux besoins grandissants de la population. Le choix des terrains est le fruit d'une analyse réfléchie et d'une collaboration étroite avec le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.

Plus de détails suivront prochainement. Restez à l'affût!





Surplus de 9,3 M\$ pour des services à la population

En 2019, la Ville de Saint-Jérôme a réalisé un surplus de 9,3 millions de dollars. Cette gestion rigoureuse des finances publiques arrive à point alors que la communauté doit faire face aux répercussions de la pandémie.

Par ailleurs, le rapport financier révèle l'excellente gestion de la dette municipale. Cette dernière s'élève maintenant à 241,6 millions de dollars, en baisse de 4,8 millions de dollars par rapport à l'année précédente, et ce, malgré des investissements de 31,3 millions de dollars en 2019, comparativement à 26,7 millions de dollars en 2018.

En somme, l'exercice financier 2019 reflète un contrôle budgétaire serré. Le surplus généré vise à améliorer les services directs à la population. Des investissements considérables sont prévus pour les infrastructures routières, les parcs et les espaces verts.

Nouvelles murales en plein cœur du centre-ville

Durant tout l'été, la place des Festivités s'est réinventée afin de vous divertir, et ce, dans le respect des consignes de santé publique. En collaboration avec la Centrale des artistes, une nouvelle murale a vu le jour sur le site.

Sur le thème de la forêt artistique, l'œuvre présente un amalgame de feuillage et de formes amusantes rappelant la nature. Tout près de là, une murale en hommage au chanteur Georges Thurston, qui a grandi à Saint-Jérôme, peut être admirée. Elle se trouve sur la façade d'un bâtiment appartenant au Cégep de Saint-Jérôme, sur la rue Georges-Thurston (anciennement la rue de la Gare). Ces murales s'ajoutent à celles déjà présentes au cœur du Quartier des arts et du savoir.





Le feuillicyclage, vous connaissez?

Cette technique consiste à déchiqueter les feuilles mortes avec une tondeuse, puis à laisser les restes au sol. En plus de vous faire économiser du temps, de l'énergie et de l'argent, le feuillicyclage fournit aux végétaux une partie des éléments dont ils auront besoin pour survivre à l'hiver. Essayez-le cet automne!

Collecte des matières organiques : un an déjà!

La collecte des matières organiques fête son premier anniversaire. Grâce à votre précieuse collaboration, ce sont 6 869 tonnes métriques de matières qui ont été détournées de l'enfouissement à ce jour. Voilà une bonne raison de célébrer!

Rappel important : À compter de la fin octobre, la collecte des matières organiques s'effectuera toutes les deux semaines. Consultez votre calendrier à vsj.ca.

Notez que vous recevrez votre calendrier de collectes 2021 en décembre, avec votre prochain bulletin municipal. Vous pourrez aussi le télécharger sur le site Web de la Ville.

Collecte des résidus verts

La collecte des résidus verts se tiendra du 21 octobre au 20 novembre, selon votre secteur (consultez votre calendrier). Vous pourrez déposer vos résidus dans votre bac brun ou dans tout autre contenant que vous aurez identifié avec la lettre V (pour « vert »). Les sacs sont aussi permis. La Ville vous encourage à privilégier les sacs en papier ou encore les sacs en plastique de couleur orange ou transparente, ce qui facilitera la collecte.

Truc pratique pour votre bac brun

Afin d'éviter l'accumulation de liquide dans votre bac brun, déposez au fond de celui-ci quelques feuilles de papier journal, un morceau de carton ou encore une boîte d'œufs. De cette façon, vous préviendrez les fuites et les odeurs, en plus d'empêcher vos matières de coller aux parois du bac, ce qui vous sera particulièrement utile cet hiver.

Pour d'autres trucs, visitez le vsj.ca/collectes.

Gaspiller l'eau, c'est la goutte de trop

Avec l'été 2020 très chaud que nous avons eu, la Ville a dû interdire l'arrosage durant plusieurs semaines en raison du haut niveau de consommation d'eau sur le territoire. Afin de rappeler l'importance d'adopter de bonnes pratiques, elle a mis sur pied une campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable. Saviez-vous qu'un boyau d'arrosage débite 1000 litres d'eau potable à l'heure et qu'en été, plus de 50 % de l'eau potable est utilisée à des fins d'arrosage? Pour en savoir plus, suivez la campagne sur les réseaux sociaux de la Ville.

En moyenne, chaque Québécois consomme 424 litres d'eau potable par jour.

Soyons plus verts en étant un peu plus bleus.

Gaspiller l'eau, c'est la goutte de trop.





Écocentre

Vous souhaitez vous départir de vos restants de peinture, de vos pneus ou encore de vos appareils électroniques usagés? Déposez-les à l'écocentre, situé au 301, boulevard Lajeunesse Ouest. Il est ouvert tous les jours, de 9 h à 16 h 30, jusqu'au 14 novembre (sauf le 12 octobre). Pour consulter la liste des matières acceptées ou refusées, visitez le site ecocentresrdn.org. Rappelons que l'ouverture du nouvel écocentre est prévue pour le printemps prochain.

Abris d'auto temporaires

Vous voulez protéger votre stationnement de la neige et de la glace avec un abri d'auto temporaire? Il y a quelques règles à respecter! Chaque année, les abris temporaires sont autorisés du deuxième samedi d'octobre au deuxième dimanche d'avril. Consultez la réglementation à vsj.ca/reglements-municipaux.

Stationnement de nuit

Du 15 novembre au 1^{er} avril, le stationnement dans les rues sera interdit entre minuit et 7 h, afin de faciliter les opérations de déneigement.

LaNavette

Le service de transport LaNavette est de retour pour vous permettre de vous déplacer gratuitement et rapidement de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord au centre-ville. Notez que le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus dans les transports en commun. Consultez le site vsj.ca/lanavette pour tous les détails.



Marché public

Ouvert jusqu'au 28 novembre, selon l'horaire suivant (sous réserve des conditions météorologiques) :

- Les mardis, de 6 h à 17 h
- Les vendredis, de 6 h à 21 h
- Les samedis, de 6 h à 16 h

Vous pouvez y accéder par la place de la Gare, la rue Melançon et le parc linéaire.



Lancement d'une campagne de prévention régionale

Grâce à une initiative de l'Entraide de la sécurité incendie des Basses-Laurentides, huit villes de la région, dont Saint-Jérôme, se sont unies afin de sensibiliser la population à l'importance d'avoir des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone fonctionnels. Ainsi, elles diffuseront des capsules thématiques à saveur humoristique sur leur site Web et les réseaux sociaux, à l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies qui se déroulera du 4 au 10 octobre. Allez les visionner!

Le Service de la sécurité incendie rappelle l'importance d'avoir un avertisseur de fumée sur chaque étage, y compris au sous-sol. Les propriétaires ont la responsabilité de fournir et d'installer les appareils, tandis que les occupants doivent les entretenir et les maintenir en fonction continue. Notez que les avertisseurs doivent être remplacés au plus tard 10 ans après la date de fabrication inscrite sur le boîtier. S'ils sont munis de piles, elles doivent être remplacées deux fois par année, lors du changement d'heure.

Quant à l'avertisseur de monoxyde de carbone, il s'agit du seul moyen de détecter la présence de ce gaz inodore et incolore dans votre résidence. Chaque année, le monoxyde de carbone cause des centaines d'intoxications au Québec, dont environ une quinzaine s'avèrent mortelles. L'avertisseur de monoxyde de carbone est exigé pour tout bâtiment résidentiel comportant un garage attaché ou intégré ou un appareil à combustion. Installez l'appareil sur chaque étage où il y a des chambres. De plus, faites un entretien rigoureux de vos appareils à combustion et de votre cheminée, s'il y a lieu. Pour d'autres conseils, visitez le vsj.ca/securite-incendie.

Vols dans les véhicules : quelques secondes suffisent...

Chaque année, des vols dans les véhicules sont signalés au Service de police. Ces vols se produisent de jour comme de nuit, dans les stationnements résidentiels et commerciaux. Réduisez le risque d'en être victime en suivant les conseils suivants, et ce, même si vous ne vous éloignez de votre véhicule que pour quelques secondes :

- Verrouillez toujours vos portières et fermez les vitres.
- Ne laissez jamais votre sac à main, votre portefeuille ou tout objet de valeur dans votre véhicule.
- Déposez vos biens dans le coffre.
- Stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé.
- Ne laissez pas votre clé dans le contact sans surveillance.
- Éteignez la fonction Bluetooth et le Wi-Fi de vos appareils pour éviter que des voleurs captent leur signal.

Il faut savoir que le vol dans les véhicules peut mener à de la fraude (vol de cartes de crédit et d'identité). La vigilance est donc de mise! En cas de vol, composez le 911. Si la valeur de l'objet volé ne dépasse pas 5 000 \$ et qu'il n'y a ni suspect ni témoin de l'événement, vous pouvez aussi signaler le crime en ligne, par le biais du site monpolicierenligne.vsj.ca.





Nouveau catalogue des activités

Vous pouvez maintenant consulter l'offre complète d'activités de loisirs de la Ville et de ses partenaires dans le tout nouveau catalogue en ligne. Simple et convivial, celui-ci vous permettra de voir les activités par groupe d'âge et par saison. Découvrez-le à vsj.ca!

Reprise des activités cet automne

La Ville de Saint-Jérôme et ses partenaires vous proposent une foule d'activités cet automne, dans le respect des consignes de santé publique. Badminton, gymnastique, judo, natation, soccer, ateliers musicaux, activités jeunesse dans les bibliothèques et conférences virtuelles vous sont notamment offerts. Consultez dès maintenant la programmation à vsj.ca.

Réouverture du Quartier 50+ : inscriptions requises

Plusieurs activités sont de nouveau offertes au Quartier 50+, dont la pétanque, le volleyball, les dards, le badminton et le jeu de palets (*shuffleboard*). Vous devez toutefois vous inscrire sur le site Web vsj.ca ou en téléphonant au 450 432-0550 avant de vous rendre sur place.

VIE COMMUNAUTAIRE

Dans cette rubrique, la Ville vous fait découvrir l'un des nombreux organismes sur son territoire. Pour connaître l'ensemble des ressources communautaires mises à votre disposition, visitez le vsj.ca (Citoyens > Répertoire des organismes reconnus).

Table de réflexion et d'actions des retraités et des aînés (TRARA)

La Ville de Saint-Jérôme travaille actuellement au renouvellement de sa politique MADA (Municipalité amie des aînés). Elle est fière de pouvoir compter sur l'appui de plusieurs organismes pour aînés, dont la TRARA. Depuis plus de 20 ans, cet organisme met en œuvre des projets afin d'améliorer la qualité de vie des retraités, des aînés et des proches aidants ainsi que de faire valoir leur contribution. La TRARA regroupe notamment des organismes, des établissements publics, des entreprises privées ainsi que des personnes retraitées ou aînées qui partagent leurs connaissances et déploient tous les efforts pour assurer le mieux-être des aînés.

Information : trara.org | 514 601-1935 | info@trara.org

Les



bibliothèques vous accueillent!

Reprise *presque* normale des
activités dès octobre

- ACTIVITÉS JEUNESSE SUR PLACE
- CONFÉRENCES VIRTUELLES
- ET BIEN PLUS!

Consultez la
programmation
complète à
biblio.vsj.ca



Prochaines séances du conseil municipal

20 octobre

17 novembre

15 décembre

Les séances du conseil ont lieu à 19 h. Puisqu'elles se tiennent à huis clos jusqu'à nouvel ordre, la Ville de Saint-Jérôme procède à leur webdiffusion en direct (voir page 2).



OCTOBRE 2020 // VOL. 3 // N° 3

Publié par le Service des
communications de la
Ville de Saint-Jérôme

Dépôt légal : 3^e trimestre 2020
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
Conception et montage :
Robert Devost Graphiste inc.
Impression : Imprimerie Solisco inc.

Quartier
des Sports

MA PLACE,
POUR BOUGER !



PARC DE PLANCHE À ROULETTES

L'UN DES
PLUS GRANDS
AU QUÉBEC!

MAINTENANT OUVERT AU QUARTIER DES SPORTS

(près du parc Multisports)

Pour nous joindre :



vsj.ca



Centrale du citoyen
450 569-5000



10, rue Saint-Joseph,
bureau 103

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Abonnez-vous à notre infolettre à vsj.ca!

Suivez-nous :

